

CPF

Mandat

- . Etre un cadre d'échange et de concertation -
- . Assurer la défense des intérêts matériels et moraux des organisations membres
- . Accompagner la professionnalisation des agriculteurs et des agricultrices.

Créée en Novembre 2002 la CPF regroupe de nos jours neuf 09 Fédérations et Unions Nationales:



Vision stratégique du développement agricole au BF:
Souveraineté alimentaire
Modernisation de l'agriculture familiale
Gestion durable des ressources naturelles

- **Présentation de l'expérience :**

Notre expérience se repose sur la diffusion de nouvelles technologies dans le cadre de la production agricole.

- **Constat** : Plusieurs constats ces dernières décennies montrent que beaucoup de résultats de recherches ont été générés dans le domaine agricole alors que cette même production agricole continuait de stagner. Beaucoup d'acquis ont été générés mais leur valorisation par les organisations paysannes connaît toujours des difficultés. Plusieurs raisons pourraient expliquer cette situation :
 - Inaccessibilité/coût de la technologie
 - Complexité/non maîtrise de la technologie
 - Non disponibilité de la technologie
 - Absence de vulgarisation/diffusion.

En 2003 le ROPPA en partenariat avec l'INSAH, l'INERA, et la Plate Forme Nationale du Burkina (CPF) ont initié un projet intitulé « Initiative de Transfert de Technologie »

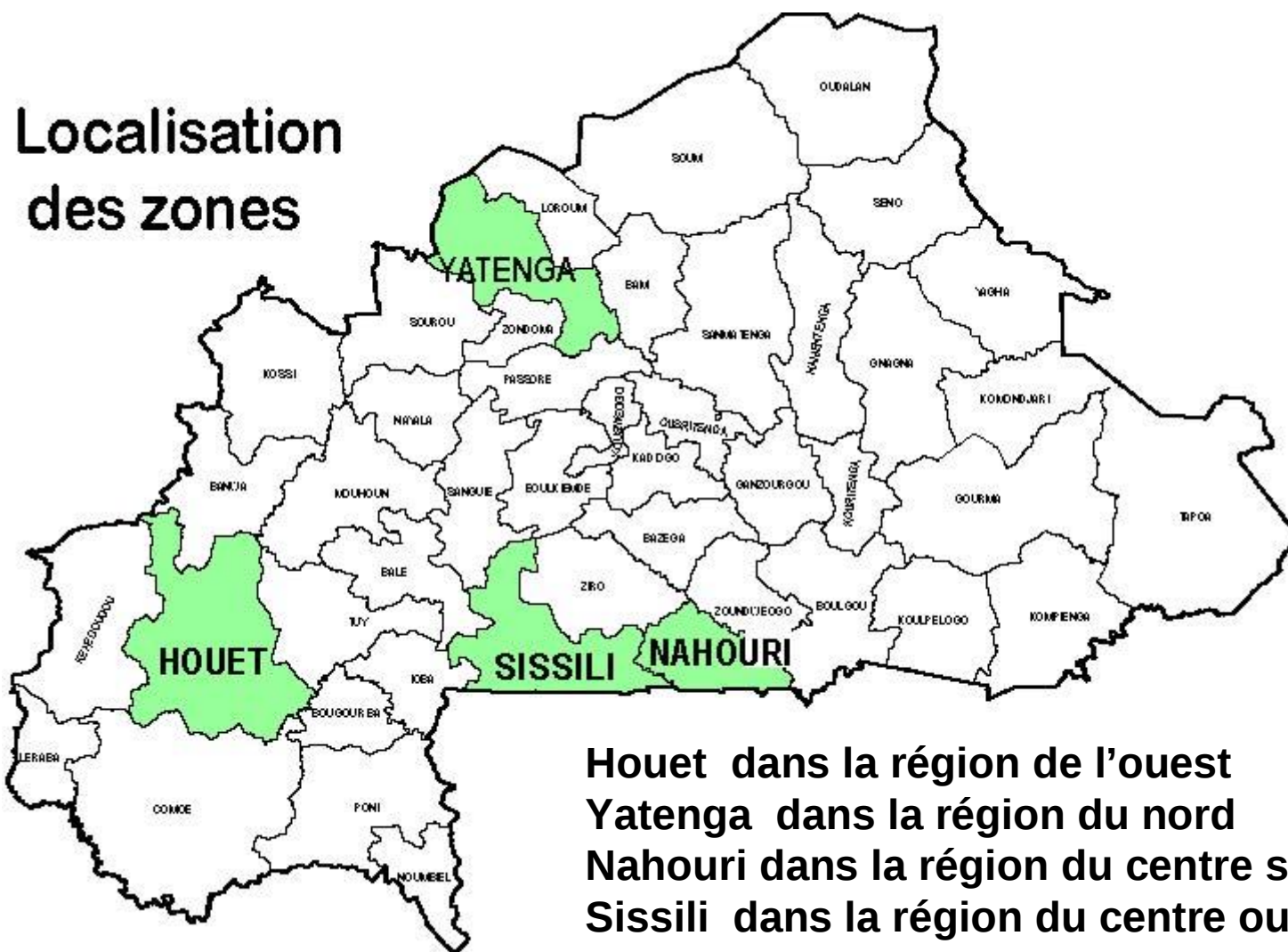
Les acteurs impliqués

Les Organisations Paysannes, les services techniques de l'agriculture, la recherche, les fournisseurs d'engrais, les transformateurs

Les Objectifs Poursuivis

- Trois objectifs principaux ont été assignés à cette initiative à savoir :
 - Rapprocher la recherche de l'utilisateur des résultats de la recherche ;
 - Assurer une large diffusion des informations sur les résultats de recherche existants ;
 - Faciliter la mise en relation entre acteurs du monde rural (**OP**/fournisseurs d'intrants, **OP**/institutions de financement) ;

Quatre zones



Démarche – stratégie :

- Les groupes d'acteurs ont été identifiés et des critères de sélection ont été définis. Par exemple pour le choix des organisations paysannes porteuses de l'action et à l'intérieur le choix des producteurs.
- La mise en œuvre de cette initiative s'est appuyé sur une approche participative depuis l'identification des activités jusqu'à leur évaluation. Chaque acteur impliqué s'est engagé à travailler à la réussite de l'initiative.

- Les producteurs se sont engagés à porter l'action sur leurs parcelles et donc à appliquer les techniques qui leur sont proposées, à respecter les itinéraires.
- La recherche assure l'encadrement, les formations en collaboration avec les services techniques (fiches techniques, semis, application des engrais, choix des semences, l'identification des maladies...)

- Les fournisseurs d'intrants assurent la disponibilité d'engrais de qualité.
- Des concertations périodiques entre les différents acteurs impliqués (producteurs, recherche, vulgarisation, fournisseurs d'intrants) ont été instituées et permis de mieux suivre et de proposer de nouvelles actions ou orientations pour plus de résultats.
- Des visites commentées sont organisées au profit d'autres producteurs, ce qui a eu pour effet l'engagement des autres à l'adoption des nouvelles technologies. Il y'a eu un effet d'entraînement.

Les résultats et acquis de l'expérience.

- Une évaluation de cette Initiative avec un échantillon composé de producteurs bénéficiaires et non bénéficiaires a permis de tirer les conclusions suivantes
- La mise en œuvre de l'Initiative a permis en quatre (4) ans aux producteurs bénéficiaires de :

- Améliorer de façon significative leur niveau d'intensification agricole. Plus de 85% des producteurs ayant bénéficié des appuis de l'Initiative ont amélioré de façon sensible leurs rendements et enregistrent une augmentation de revenu atteignant 500 000 F par ha sous le maïs quelque soit la catégorie de producteur.
- Améliorer la maîtrise technique de la production,
- Créer des groupements de producteurs de semences,

- Créer des relations professionnelles avec les fournisseurs d'intrants (engrais)
- Les appuis de l'Initiative ont favorisé de façon incontestable, un rapprochement entre la recherche et les producteurs.
- Les travaux dans le cadre de l'Initiative ont donné plus de facilité aux producteurs pour aborder avec la recherche d'autres sujets non traités par l'Initiative.

L'évaluation a fait ressortir des impacts parmi lesquels on peut retenir :

- Les impacts économiques :

Les producteurs se sont appropriés la technologie et ont doublé leur production agricole et donc de dégager des surplus commercialisables. Les revenus se sont vus améliorés

- Les impacts sociaux :

- Le niveau de sécurité alimentaire des ménages s'est beaucoup amélioré (quantité et qualité)

Les impacts institutionnels :

- Les producteurs et leurs structures ont vu leurs capacités se renforcer en matière de développement de relations partenariales,
- Une meilleure organisation des OP pour la gestion des facteurs de production et d'écoulement de leurs produits agricoles
- Une meilleure maîtrise de la planification de leurs activités
- Une émergence de producteurs semenciers

- Les impacts sur les questions genres :
- Les femmes s'inscrivent dans les opérations intrants,
- Nombreuses participent à des visites commentées,

5 Les leçons et enseignements tirés de l'expérience :

- La mise en relation entre acteurs du monde rural et les autres acteurs fut un des défis de l'Initiative. Les appuis dans le cadre de l'Initiative ont permis de stimuler les mises en relations entre les OP et d'autres partenaires essentiellement sur les aspects d'accès aux financements, de commercialisation des produits agricoles, etc.

- La dynamique stimulée par l'Initiative a permis aux **OP** bénéficiaires de diversifier leur partenariat :
- Par exemple, la **FEPAB** membre de la CPF et bénéficiaire des actions de l'Initiative a développé des relations de partenariat en vue de trouver une réponse à la demande des ses membres.

- Ecoulement régulière d'une partie de la production de maïs aux près de quelques petites unités industrielles et des Institutions (PAM);
- Livraison de semences de maïs dans le cadre de marchés institutionnels, notamment avec la FAO et l'Union Nationale des Producteurs de Semences du Burkina ; Ministère de l'Agriculture ;
- Approvisionnement groupé des membres en intrants agricoles de qualité, dans le cadre d'un processus de mise en liaison entre différents acteurs (institutions de financement, fournisseurs d'intrants, services techniques).

6 Les besoins en renforcement des capacités des différents groupes d'acteurs pour conduire un tel processus

- Les institutions de recherches des pays du sahel grâce à la volonté des gouvernements ont élaboré et mise en œuvre des plans stratégies de recherches. Beaucoup d'acquis ont été générés mais leur valorisation par les organisations paysannes connaît toujours des difficultés.

Suite

Bien que ce constat soit clairement posé, il faut reconnaître que la question de faible utilisation des résultats de recherche apparaît très complexe. Au-delà de la faible intégration ou implication des producteurs dans le processus de génération et de diffusion des technologies, la mise en œuvre des réformes socio-économique et politique, notamment les programmes d'ajustement structurel (PAS), la libéralisation des échanges commerciaux, la globalisation de l'économie etc. a aussi eu un effet très déterminant en la matière.

Suite

Contraints de se désengager, beaucoup d'Etats n'ont pas suffisamment préparé les producteurs pour prendre la relève et assumer certaines fonctions essentielles telles que l'approvisionnement en facteur de production, la collette et la commercialisation des produits. Pour le secteur privé, l'environnement des affaires n'est pas favorable et l'absence d'un cadre juridique approprié ne sécurise pas l'investissement.

Suite

Cet ensemble de facteurs a joué un rôle crucial dans la faible valorisation des innovations.

En analysant ce contexte et tenant compte d'une responsabilisation croissante des OP, l'amélioration de leurs capacités à gérer les services en amont et en aval de la production d'une part et des capacités des institutions de recherche et de vulgarisation à travailler en partenariat avec les OP d'autre part, constitue une option pertinente pour une amélioration de la valorisation des technologies

Propositions complémentaires

- Donner plus de facilité aux producteurs pour aborder avec la recherche d'autres sujets issus de leurs préoccupations quotidiennes,
- Proposer des technologies adaptées et moins coûteux,
- Former les utilisateurs des résultats de la recherche à chaque fois qu'une nouvelle technologie est mise place,
- Faire de la publicité autour des résultats existants,
- Renforcer le système de vulgarisation qui est pratiquement inexistant dans certaines zones,
- Mettre en place des mécanismes de concertation entre acteurs du monde rural (recherche, producteurs, vulgarisation, transformateurs, fournisseurs d'intrants, équipementiers...)

7 La durabilité de l'expérience : conditions de sa reproduction

L'Initiative a créé un engouement au niveau des producteurs à tel point que rapidement des résultats étaient visibles sur le terrain. Mais des contraintes aussi sont apparues.

Suite

- Ces contraintes ne dépendent pas de la seule volonté de l'équipe des chercheurs et des responsables des OP. En effet, les producteurs bénéficiaires des appuis de l'Initiative ont multiplié leurs productions et des problèmes d'écoulement de la semence améliorée produite et des surplus de productions. Ce qui prouve une efficacité au plan technique de l'Initiative mais la valorisation dans une perspective de définition d'une stratégie d'appui global prenant en compte la dimension commercialisation n'a pas suivi.

Suite

- L'appropriation de la technologie par les producteurs, la production maîtrisée de semences, l'existence de producteurs semenciers et de groupements de producteurs de semences, se présentent aujourd'hui comme un des acquis garantissant la durabilité de l'Initiative si les dimensions;
- Accès au crédit pour des intrants et la collecte
- L'accès aux marchés
- L'information et la formation
- Sont prise en compte sous forme de mesures d'accompagnement

Merci de votre attention